

**ANALYSE ÉNONCIATIVE COMPARÉE DES SYSTÈMES
HYPOTHÉTIQUES EN *SI* EN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE
ET EN *SÈ* EN BAOULE DANS UN DISCOURS FICTIONNEL**

Béatrice Akissi Boutin

CNRS - UMR 5263, Université Toulouse 2

ILA, Université Cocody-Abidjan

&

Kouakou Kouamé

Université de Bouaké

Introduction

Dans le dispositif [si p, (alors) q], *si* pose le cadre situationnel sans l'asserter et la valeur de vérité de l'apodose q dépend de celle de la protase p. Avec le discours fictionnel hypothétique, le locuteur entre dans une modalité déclarative très particulière puisque l'assertion (apodose) est conditionnée par une situation irréaliste et/ou fictionnelle (protase).

L'objectif est ici d'explorer les possibilités discursives qu'offrent l'opérateur de fictionalité français *si* suivi de l'Imparfait et son correspondant baoulé¹, *sɛ* suivi du Constatif, dans une forme hypothétique à visée optative. Les travaux d'Adam (1992) et d'Adam et Bonhomme (1997) portant sur le fonctionnement de la forme française, commandé par l'Imparfait montrent qu'il existe une forte corrélation entre l'Imparfait et le *si* dans la construction d'un discours fictionnel hypothétique, le dispositif en [si p, (alors) q] jouant le rôle d'opérateur de fictionalité dans un tel contexte. L'Imparfait est un véritable temps du passé lorsqu'il est ancré dans la situation de l'énonciation, mais il prend une valeur modale, généralement fictionnelle, lorsqu'il est débrayé de la situation d'énonciation ; dans ce dernier cas, il est soit relié au passé, soit relié à l'irréel. En est-il ainsi pour le baoulé, avec *sɛ* et les flexions verbales (désignées globalement par « temps-aspect-modalité » (TAM)) avec lesquelles il est employé ? Si oui quelles sont les modalités énonciatives qui régissent cette forme lors d'une construction discursive fictionnelle ?

De fait, vu que le baoulé et le français sont deux langues typologiquement éloignées et que le français de Côte d'Ivoire est une variété dialectale de français en contact avec le baoulé, nous pensons que faire une étude comparée portant sur les emplois hypothétiques de *si* ~ *sɛ*, dans le cadre d'une fiction dans ces deux langues, revient à rechercher d'une part, les « homologues structurales » que présentent *si* ~ *sɛ*, hypothétiques fictionnels en français de Côte d'Ivoire et en baoulé et, d'autre part, les points de ressemblance mais aussi les différences qui régissent la grammaire énonciative du *si* hypothétique fictionnel en français de Côte d'Ivoire, et en français standard.

¹ Le baoulé est une langue décrite mais non encore fixée par l'écrit, située au centre de la Côte d'Ivoire et dont on peut estimer le nombre de locuteurs à environ 4 millions.

Notre étude se base sur un corpus recueilli en juillet 2008² auprès de quatre témoins ivoiriens baoulé dans le cadre du projet CFA ('Contemporary french in Africa and in the Indian Ocean', <http://www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprojekter/skattum/ingse_CFA>).

Le discours fictionnel hypothétique en français

Les onze possibilités de structures verbo-temporelles en *si* de Adam et Bonhomme (1992)³ ne seront pas retenues ici. On peut cependant opérer un classement des hypothèses en distinguant essentiellement deux protases orientées différemment par rapport au réel selon le TAM qui suit *si*, *si* ayant un rôle de subordonnant dans de tels énoncés⁴ :

- Si p (Présent) [protase de l'ordre du réel], alors q (Présent, Futur, Impératif)

- Si p (Imparfait, Plus-que-parfait) [protase rejetée du réel], alors q (Conditionnel Présent ou Passé).

Si pose le cadre situationnel sans l'asserter mais, dans le cas d'une protase de l'ordre du réel ou à valeur potentielle, le TAM du verbe qui suit *si* est le Présent, alors que dans le cas d'une protase rejetée du réel ou à valeur d'irréel, le TAM du verbe qui suit *si* est l'Imparfait en français standard. On observe dans ce rôle après *si*, le subjonctif en espagnol ou dans d'autres langues romanes ; par ailleurs, le conditionnel est attesté en France dans des variétés non standard.

L'Imparfait dénote un procès situé hors de l'actualité. Cependant, sa valeur est temporelle lorsque le procès est décalé dans le passé, mais modale lorsque le procès est envisagé en dehors de la réalité. Ces deux valeurs peuvent se trouver après *si* pour des protases de même forme (*si j'avais de l'argent*), et ce sont en fait les marques TAM du verbe principal qui permettent de différencier ces deux possibilités :

(1) *Si j'avais de l'argent, je le dépensais* vs. *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais*. La même bivalence sémantique peut être observée avec le Présent. Lorsque *si* est suivi d'un verbe au présent, la situation est envisagée comme un possible à venir. Selon le rapport avec le procès de la principale, nous aurons, s'il est postérieur, le Futur, et s'il est (quasi) simultané, le Présent :

(2) *Si tu as de l'argent, tu le dépenseras (un jour)* vs. *Si tu as de l'argent, tu le dépenses*.

Présent et Imparfait utilisés en parallèle dans la protase et l'apodose permettent d'exprimer une valeur itérative appliquée à la situation dénotée.

² Outre les auteurs, ont participé à l'enquête Jean-Martial Kouamé et André-Marie Beuseize, de l'Université de Cocody ; nous les remercions ici.

³ Il s'agit des constructions de type :

a- [si (Imparfait), (Conditionnel)] b- [si (Plus-que-parfait), (Conditionnel passé)]

c- [si (Présent), (Impératif)] d- [si (Présent), (Futur proche ou simple)]

e- [si (Présent), (Présent)] f- [si (Présent + ALORS Ø) ; g- [si (Imparfait), Ø]

h- [si (Plus-que-parfait), Ø] i- [Ø + (Conditionnel)] ; j- [si (Présent), (Conditionnel)]

k- [si (Imparfait), (Futur antérieur)].

⁴ Nous utilisons les majuscules pour les tiroirs ou « temps » verbaux, pour distinguer ceux-ci des valeurs sémantiques générales souvent de même nom, qui elles sont en minuscules.

En français standard, une valeur conditionnelle est difficilement associée à l'auxiliaire *aller*. En tant qu'auxiliaire d'aspect, *aller* suivi d'un verbe à l'infinitif porte une valeur d'imminence, avec éventuellement une visée prospective ou intentionnelle. Il peut former, au présent, l'équivalent du Futur et, à l'Imparfait, l'équivalent d'un passé proche d'être réalisé⁵. Cependant, dans une structure hypothétique en français standard, alors que le Futur Périphrastique en *aller* peut facilement remplacer le Futur (simple), la périphrase en *aller* ne peut pas toujours remplacer efficacement le conditionnel dans la principale :

(3) *Si tu as de l'argent, tu vas le dépenser*

(4a) *Si j'avais de l'argent, j'allais le dépenser.*

La valeur conditionnelle de cette dernière phrase est peu accessible en français standard : *allais* est plus facilement interprété comme un verbe de mouvement que comme un auxiliaire d'aspect, avec une valeur itérative. Lorsque *si* introduit une protase à valeur temporelle, il peut être substituable par *quand* en français standard, comme c'est le cas en (4a).

En français de Côte d'Ivoire, le Conditionnel est peu représenté. Nous n'observons pas, par exemple, d'emploi du Conditionnel dans la protase (*Si j'aurais de l'argent*). Comme il a déjà été relevé, le français de Côte d'Ivoire utilise l'auxiliaire *aller* en concurrence non seulement du futur, mais aussi du subjonctif (Boutin 2007, 2008) et du conditionnel, comme nous allons le voir. Knutsen (2007 : 216-217) relève cette forme en concurrence du conditionnel sans en proposer d'analyse. Dans l'exemple (4a) par exemple, l'interprétation conditionnelle de *j'allais le dépenser* est la plus normale. Cet emploi de [*aller_{Imp} V_{Inf}*] a pris, dans la variété de français étudiée ici, une valeur modale équivalente à celle du Conditionnel, dans un tour que l'on peut même appeler 'Conditionnel Périphrastique'. En effet, l'interprétation des structures [si (Imparfait), ('Conditionnel périphrastique)], avec une valeur à la fois prospective et rejetée du réel, prime sur l'interprétation temporelle dans les énoncés du type de (4). Une valeur temporelle / itérative n'est pas possible sans adverbe itératif :

(4b) *Si j'avais de l'argent, j'allais le dépenser à chaque fois.*

La valeur modale de [*aller_{Imp} V_{Inf}*], qui associe la valeur irréelle de l'Imparfait à la valeur prospective de l'auxiliaire *aller*, n'est ni incongrue⁶, ni totalement absente du français standard, mais cette forme est peu courante dans le dispositif hypothétique [si p, (alors) q].

Le discours fictionnel hypothétique en baoulé

Le baoulé n'a bénéficié jusque-là d'aucune étude consacrée à la grammaire énonciative des hypothétiques. Le système TAM du baoulé et les structures hypothétiques ont cependant été décrits par Creissels et Kouadio (1977, pp. 377-393 et 507-509 respectivement). En baoulé, les valeurs modales et aspectuelles se structurent en modes « Constatif » (ou Indicatif), « Intentionnel » et « Injonctif », et

⁵ Riegel et al. (2008 : 253) évoque cette forme comme concurrente du «Conditionnel Présent» pour une action postérieure dans le passé. La valeur du « Conditionnel Présent » envisagée par l'auteur est plus proche d'un futur du passé que d'un conditionnel.

⁶ Molière écrit : « J'allais nettoyer votre corps et en évacuer entièrement toutes les mauvaises humeurs » (*Malade imaginaire*, III, 5).

en aspects « Progressif », « Continuatif », « Accompli » et « Résultatif ». La langue baoulé construit le discours hypothétique en deux propositions dont la forme logique est : [*se* p, (*uuun*) q], p étant le conséquent et q la conséquence de p. Antéposé à la subordonnée, *se* a le rôle de subordonnant, mais d'autres morphèmes, d'ordre énonciatif, interviennent éventuellement en fin de subordonnée.

Dans le cas d'une protase qui ne s'est pas réalisée malgré sa potentialité, les deux verbes, dans la subordonnée et dans la principale, sont à l'aspect Accompli, qui se manifeste par le suffixe verbal *-ni/li*. Le morphème *'n/ni* en fin de subordonnée et l'adverbe *uuun* (*alors*) sont alors régulièrement attestés. Ces constructions correspondent en français à [*si* (Plus-que-parfait), (Conditionnel passé)] :

- (5) *Se kòfì wɔ-li 'n ùúún kuàjo bà-li*
 Si Kofi partir-PRF PART alors Kouadio venir-PRF
 (*Si Kofi était parti, Kouadio serait venu*).

Dans le cas d'une protase à valeur potentielle, le morphème final *ɔ* apparaît :

- (6) *Se kòfì wɔ-li ɔ uuun kuàjo ɔ a bà lo*
 Si Kofi partir-PRF PART alors Kouadio 3SG RES venir là-
 bas

(*S'il est vrai que Kofi est parti là-bas, alors Kouadio doit y être arrivé*)

(Creissels et Kouadio 1977 : 507-509)

Les énoncés hypothétiques à valeur d'irréel, sont construits à l'aide de *se* et mettent en jeu, dans la protase, le mode Constatif (ou Indicatif), marqué par défaut, c'est-à-dire le radical verbal au ton fondamental ou bas affecté d'un préfixe tonal à ton bas. Par ailleurs, cette forme qui, du point de vue modal porte la valeur de Constatif, est, du point de vue aspectuel, qualifiée de neutre, puisqu'elle ne comporte sémantiquement aucune référence. « Elle est particulièrement apte à l'expression d'un fait non lié à un point précis dans le temps, d'un fait habituel, d'une virtualité » (Creissels et Kouadio 1977 : 384). Dans la principale (l'apodose), le verbe est au mode Intentionnel. Creissels et Kouadio (1977 : 378) appellent par ce terme « une série de formes qui expriment de manière générale une intention du sujet ; selon le contexte, ces formes peuvent prendre une valeur très proche de la valeur temporelle de futur », apte aussi, à la première personne, à exprimer une promesse ou un engagement. L'Intentionnel diffère du Constatif par le ton haut, que l'orthographe baoulé marque éventuellement par une apostrophe avant le radical verbal.

- (7) *se n ne sika n 'fà man*
 Si 1SG avoir-CST argent 1SG prendre-INT donner
 (*Si j'avais de l'argent, je voudrais en faire don*)

- (8) *se n ne sika n 'fà yo like kun*
 Si 1SG avoir-CST argent 1SG prendre-INT faire chose un
 (*Si j'avais de l'argent, je voudrais le dépenser*)

Le baoulé peut aussi avoir recours aux auxiliaires, *wa* et *ko*, « venir » et « aller », définis dans Creissels et Kouadio (1977 : 403-416), Kouadio (2000). Les valeurs sémantiques de ces formes sont variées et constituent un problème complexe que les auteurs ne traitent que partiellement. Hors du discours narratif, ces auxiliaires sont susceptibles d'être déconnectés de leur valeur directionnelle de base

et *wa* surtout, combiné ou non au morphème d'Intentionnel, peut transmettre soit une valeur temporelle future, soit une valeur exclusivement modale, rejoignant par là l'Intentionnel. Cependant, dans le cadre d'un discours hypothétique, sans l'Intentionnel dans l'apodose, l'hypothèse peut rester dans l'ordre du réel, et *se* être un équivalent de *quand* :

(9) *se n nyan sika 'n, m'a oka amun*
 si 1SG gagner-CST argent DEF 1SG AUXvenir aider 2PL
 (*Quand j'aurai de l'argent, je vous aiderai*)

(10) *se n nyan sika 'n, n kɔ oka amun*
 si 1SG gagner-CST argent-DEF 1SG AUXaller aider 2PL
 (*Quand j'aurai de l'argent, je vous aiderai*)

Le système hypothétique baoulé est donc un système complexe, dans lequel interviennent des morphèmes postposés, antéposés au radical verbal, ou tonaux. Des homologues structurales peuvent cependant être observées en baoulé et en français, notamment le dispositif commun [si/se **p**, (alors/uuun) **q**], le recours à l'auxiliation de verbes originellement de mouvement (de sens « *aller/venir* » pour exprimer un « futur »). Par ailleurs, le baoulé possède un morphème grammatical exprimant la valeur « intentionnelle » d'un procès alors que cette valeur n'est qu'indirectement reflétée en français par l'auxiliaire *aller*.

Bref descriptif de l'enquête et du corpus

Dans le but d'étudier plus particulièrement quelques constructions syntaxiques dans les diverses zones francophones, nous avons convenu à Oslo (2007), lors d'une journée cfa, de recourir à des questions communes qui seraient posées aux informateurs après un entretien qui visait à approcher leur profil sociolinguistique.

À la suite, une enquête, parmi d'autres (Dister *et al.* 2008), a été menée en 2008 à Abidjan dans le cadre d'une prospection pour le projet. Sept sujets de diverses langues premières ont été enregistrés et un corpus d'1 heure 30 au total a été traité dans le cadre de cette pré-enquête. Pour l'étude présentée ici, uniquement quatre locutrices ont été retenues du fait de leur homogénéité. De fait, des liens de parenté les unissent, sur trois générations ; elles sont toutes locutrices du baoulé comme langue première et du français comme langue seconde : le baoulé est parlé à la maison et souvent au dehors, le français, selon l'entourage. KM a vécu en France quelques années et KL est actuellement interne dans l'établissement technique qu'elle fréquente. KA est celle qui a été le moins exposée au français, elle n'a jamais été scolarisée. Les âges vont de 20 à 69 ans, les niveaux d'études varient d'aucune scolarité à la classe de seconde, les activités et professions exercées sont le commerce et les travaux ménagers. Le lieu de l'enregistrement est le logement de la mère ou grand mère, où toutes vivent ou ont vécu ensemble une grande partie de leur vie. Le discours obtenu, de 45 minutes au total, peut être qualifié de discours collectif puisque, bien que chaque locutrice s'exprime à tour de rôle en français et en baoulé, les autres assistent et interviennent sur le déroulement de l'interaction.

Mise en contraste de quelques traits des locutrices

| | | | | | |
|----|------------|--------|---------------|-----------------|---------------------|
| KL | filles | baoulé | 1990/ 20 ans | 2 ^{de} | étudiante technique |
| LA | mère | baoulé | 1968 / 40 ans | 3 ^e | ménagère |
| KM | tante | baoulé | 1963 / 45 ans | CM2 | ménagère |
| KA | grand-mère | baoulé | 1939 / 69 ans | – | commerçante |

Les deux questions nous occupent ici, qui placent d'emblée la locutrice dans l'irréel, sont : *si vous étiez riche, qu'est-ce que vous feriez ? / se a le sika, a ye ngwe ?* et *si vous étiez président, qu'est-ce que vous feriez ? / se a ti wlengbi een klo su kpengben, ngwe a yo ɔ ?* Celle-ci va répondre en reprenant chaque fois l'énoncé de la question à son compte et en enchaînant avec son propre discours. Alors que l'on aurait pu s'attendre à des discours de rêves, les locutrices produisent un discours de type généralement oblatif. Peut-être du fait qu'elles se voient dans l'incapacité de raisonner sur une situation improbable, ou pour une autre raison, leur discours se transforme, non en une fiction illusoire, mais en une déclaration oblatif d'obligations morales.

Le discours que nous avons à analyser présente des indices abondants spatio-temporels, d'énonciation actuelle, et d'autres éléments qui modulent le discours. Nous convenons ici de ne prendre en compte, dans l'analyse énonciative, que les éléments suivants : la flexion verbale et d'autres procédés linguistiques qui permettent d'organiser le discours et de le structurer sémantiquement en argumentation, puis en explication et narration. Les phénomènes d'interdiscours ou de polyphonie ainsi que les présupposés psychologiques et sociaux qui sous-tendent l'usage du discours de type oblatif seront aussi évoqués.

En réponse aux questions fictionnelles hypothétiques posées, nous avons obtenu 42 structures hypothétiques fictionnelles en [si p, q], 16 en français et 26 en baoulé. Le plus souvent, la protase (9 en français et 8 en baoulé) est reliée à plusieurs apodotes. Par ailleurs, hors des questions dans le reste de l'entretien, nous relevons 20 structures hypothétiques temporelles ou potentielles spontanées.

L'analyse du corpus français

Dans les énoncés hypothétiques fictionnels en [si p, q], les flexions verbales (TAM) qui apparaissent le plus souvent dans l'apodote sont des tours périphrastiques en *aller* à l'Imparfait suivi d'un verbe à l'Infinitif [*aller*_{imp} *V*_{inf}], appelé ici 'Conditionnel périphrastique', tour qui concurrence le Conditionnel du français standard.

Nous formulons l'hypothèse que l'auxiliaire aspectuel *aller* est à même d'assumer une valeur déontique et que la valeur impérative est portée par l'Infinitif qui suit mais qui peut aussi parfois se retrouver seul comme verbe principal après la protase en *si*.

Le Conditionnel n'apparaît pas du tout dans notre corpus. On observe trois types de structures TAM avec lesquelles les locuteurs expriment leurs opinions face aux questions en *si* posées par leur interlocuteur. Ces trois types de structures TAM,

signes d'une diversité des emplois du *si* hypothétique en français de Côte d'Ivoire, se manifestent comme suit dans le discours :

- [si (Imparfait), ('Conditionnel périphrastique')] (10 énoncés) :

(11) *Si j'étais riche, sincèrement, j'allais aider ceux qui sont dans le besoin* (cfa-ci, LA)

(12) *Si j'étais président de la république, j'allais voir vraiment les démunis, les démunis, les sans-abri* (cfa-ci, LA)

- [si (Présent), (Futur périphrastique)] (1 énoncé) :

(13) *S'il y a de l'argent, je vais le donner à mon enfant, il va faire travailler* (cfa-ci, KA)

- [si (Imparfait), (Futur périphrastique)] (1 énoncé) :

(14) *Si j'étais président de la république, je vais commencer euh par diminuer toutes les choses* (cfa-ci, KL)

- [si (Présent), (Présent)] (2 énoncés) :

(15) *Si mwa le prezidan tu le mond, mwa le legad tu le mond, le zan i fe bien, tu le mond i fe kom mwa i fe. an?an⁷* (cfa-ci, KA)

- [si (Imparfait), (Infinitif)] (2 énoncés) :

(16) *Bon si j'étais riche, la première chose, acheter une maison, la deuxième, aider les gens qui n'ont pas l'argent, la troisième monter des sociétés, puis, bon, investir partout.* (cfaci, KL)

Dans ce dernier cas, on remarque bien l'indépendance énonciative de la proposition principale par rapport à la subordonnée (Creissels 2006 : 189-190). L'Infinitif est intéressant dans la mesure où on peut le rapprocher de celui que l'on rencontre aussi après *aller_{imp}*. Cependant, on ne peut affirmer qu'un tel énoncé puisse être produit hors d'un contexte tel que celui de notre enquête, où la question (*qu'est-ce que tu allais faire ?*) est sous-jacente et omniprésente. Le TAM le plus représenté dans notre corpus est nettement la tournure périphrastique en [*aller_{imp} V_{inf}*].

Ces structures hypothétiques fictionnelles se distinguent nettement d'autres structures en *si* du corpus, au présent (10 occurrences), qui s'orientent entre deux pôles, l'un potentiel (17) et (18), l'autre temporel (19) où *si* est équivalent de *quand*⁸ :

(17) *A partir de Yarani si il y a les véhicules qui marchent on prend un wôrô-wôrô.* (cfa, LA)

(18) *Pour aller chez ma grand-mère, si vous venez par le zoo, vous continuez, vous prolongez la voie jusqu'au carrefour Sanmanké* (cfa-ci, KL)

(19) *Quand il y a l'occasion pour le travail, si on m'appelle je vais pour, <E : C'est ça.> voilà. Mais si il y a pas travail je suis là je me débrouille avec un peu, du commerce* (cfa-ci, KM)

Dans tous les cas, la protase est de l'ordre du réel. Le dispositif hypothétique potentiel [si p (Présent), alors q (Présent)] fonctionne dans des énoncés explicatifs.

⁷ Une transcription en orthographe standard n'étant pas possible ici sans un traitement du discours produit par la locutrice, nous adoptons ici l'orthographe des langues africaines en Afrique de l'Ouest, qui emprunte deux lettres à l'API.

⁸ Cette valeur de *si* = *quand* pour un procès dans le passé ne s'éloigne pas des possibilités du français standard (voir (4a)). Le français en Côte d'Ivoire présente aussi des énoncés où *si* = *quand* pour des procès non encore réalisés, mais qui se réaliseront très probablement, du type : *si je finis, je vais passer te voir (quand je finirai, je passerai te voir)*. Ces structures ne sont pas apparues dans notre corpus.

Venons-en maintenant à la seconde perspective qui décrit les modalités comme l'expression d'une attitude logique et/ou appréciative de l'énonciateur vis-à-vis du procès. Le discours produit est une argumentation par hypothèse et la structure [*si...alors...*] donne un caractère balancier au propos, qui oscille, comme on va le voir, entre une argumentation-explication, une argumentation-description et une argumentation-narration. Les exemples qui suivent permettent de voir comment cela se réalise. L'argumentation est explication dans (20) :

- (20) *Si j'étais riche sincèrement,
j'allais aider ceux qui sont dans le besoin,
c'est-à-dire, m'occuper plus des des enfants
et puis des des femmes surtout qui ont des enfants
qui ne peuvent pas arriver à, à subvenir à leur besoin,

Ça, ça me préoccupe beaucoup. Parce que souvent il y a des femmes qui
font des enfants et puis soit leur, le monsieur n'a pas reconnu ces enfants
là, ces enfants là sont à la portée de la femme, c'est elles qui sont/, qui
souffrent, qui s'occupent des enfants vraiment ça, ça me fait truc.
Donc vraiment si j'avais l'argent, j'allais beaucoup aider ces enfants là et
leur maman (cfa-ci, LA)*

C'est-à-dire introduit une glose de *aider ceux qui sont dans le besoin*, de même structure [V_{inf}]. Le complément est à son tour coordonné à un autre, explicité avec deux relatives. On est dans l'explicitation d'une situation reliée à l'apodose, qui va laisser la place à un discours purement narratif, encadré par deux expressions des sentiments du locuteur. La clôture retourne au discours hypothétique, ce qui montre qu'elle n'a pas opéré une digression mais que l'énoncé hypothétique était bien l'occasion d'une argumentation.

L'argumentation est raisonnement logique dans (16), selon une progression thématique et chronologique des idées, hiérarchisées dans le temps par ordre d'importance :

- (16) *Si j'étais riche, la première chose, acheter une maison,
la deuxième, aider les gens qui n'ont pas l'argent,
la troisième monter des sociétés,
puis, bon, investir partout (cfa-ci, KL)*

La narration peut parfois prendre la forme d'une énumération des nécessaires, qui revient à la description des conditions sociales des laissés-pour-compte dans la société ivoirienne. Dans l'énoncé suivant, une explication en *parce que* suit :

- (21) *Bon si j'étais président de la république
j'allais, voir vraiment les démunis, les démunis, les sans-abris,
et puis bon m'occuper beaucoup de ceux qui soit,
les habitants qui qui louent s/ les maisons,
parce que le problème de maison vraiment c'est un peu difficile.*

Donc si j'étais président, en tout cas mon souhait le plus ardent, c'est ça (cfa-ci, LA)
Cette oscillation, variant d'un énonciateur à un autre est parfois close par le retour à l'argumentation par hypothèse, le genre de discours de départ dans lequel le locuteur tente coûte que coûte de rester, ainsi que l'attestent les exemples (16) et (21).

Du point de vue du lexique, on remarque une majorité de verbes dont le contenu sémantique est de type oblatif. Les destinataires de ces actes de bienfaisance sont soit une catégorie de la population, soit sa totalité :

- *m'occuper* (5 occ.) *des habitants / enfants / femmes*
- *donner* (4 occ.) *des habitations / mon argent*
- *aider* (4 occ.) *ceux qui sont dans le besoin*
- *diminuer* (3 occ.) *toutes les choses / le marché*
- *je regarde* (3 occ.) *tout le monde / tout le peuple*
- *voir* (3 occ.) *les démunis / la circulation / la corruption*
- *me souvenir* (1 occ.) *des gens qui n'ont rien*
- *m'intéresser* (1 occ.) *à eux (orphelins / veuves)*.

Comment interpréter le contenu du discours ? Certains y verront l'expression des sentiments des pauvres, qui disparaissent une fois les biens acquis. Nous prenons le parti de l'interpréter comme une double dénonciation, à la fois des mauvaises conditions de vie de nombreux groupes de la population et des omissions de ces actions de la part des nantis (*si vous étiez riche*) ou des administrateurs des biens publics (*si vous étiez Président*). Le matériau utilisé par les locutrices se distingue peu des expressions utilisées lors de discours de dénonciation ou encore de promesses des personnalités politiques, bien qu'aucune référence à une source quelconque ne soit rapportée dans le discours.

L'analyse du corpus baoulé

Les occurrences relevées dans le corpus ont majoritairement la structure : [se (Constatif), (Intentionnel)].

La protase *si j'étais riche* du français correspond au baoulé *se n ne sika* (litt. *si j'avais de l'argent*), mais aussi à *se n nyan mi wun* (litt. *si j'étais riche*). La protase *si j'étais président* du français correspond au baoulé *se n ti mmen su kpengben* (litt. *si j'étais le vieux/chef du pays*), *se n ti kwlo su kpengben* (litt. *si j'étais le vieux/chef du village/de la cité*).

Uun (alors) est totalement absent du corpus, ce qui nous fait supposer que la structure [se (Constatif), (Intentionnel)] permet l'omission de *uun*, obligatoire avec l'Accompli (Creissels et Kouadio 1977 : 507, voir aussi (5)-(6)).

- (22) *se n nyan mi wun n 'woka bla nga mo be le ba*
 si 1SG gagner 1SG peau 1SG aider-INT femmes DEM qui 3PL
 avoir enfant
 (*Si j'étais riche, j'aiderais les femmes qui ont des enfants*) (cfa-ci, LA)

Nous remarquons aussi dans l'apodose des structures avec l'auxiliaire *wa*, par exemple :

- (23) *se n ne sika, like premie nga n wa yo n to swa*
 si 1SG avoir argent chose première DEM 1SG AUXaller faire 1SG
 payer maison.
 (*Si j'étais riche, la première chose, j'achèterai une maison*) (cfa-ci, KL)

Du point de vue de l'organisation du discours, la construction de la fiction en baoulé s'effectue de la même manière qu'en français. Le locuteur s'appuie sur l'hypothèse pour produire un discours oblatif en même temps qu'une argumentation qui, d'un point de vue syntactico-logique, emprunte ensuite la voie de l'explication, de la narration ou celle de la description.

Le discours oblatif apparaît particulièrement dans (24), avec une énumération de souhaits :

(24) (cfa-ci, KA)

se n ti men su kpengben,
n nian sran kwla kwla be lika,

sran kwla kwla be e bien,
be nyan like be di be e tu.

Si j'étais la Présidente de la
République,
j'allais m'occuper de tout le monde
partout,
tout le monde sera heureux,
ils auront à manger, eux tous.

Lorsque le discours est argumentation-explication, il peut être structuré par des connecteurs logiques, *paske* (25), *epi* prononcé [epy] (28) empruntés au français :

(25) (cfa-ci, KL)

n diminie be like nsu gwa
n diminie'e su
paske gwa nan e kekle

je vais diminuer le prix des denrées
je vais diminuer
parce que les prix ont augmenté

- L'argumentation est progression thématique et chronologique des idées, hiérarchisées dans le temps par ordre d'importance. L'énonciation typique de cette forme d'argumentation est mise en valeur soit par la présence dans le discours d'adjectif numéraux ordinaux, empruntés au français tels *like premie* « *La première chose* », relayée ensuite par des expressions phrastique permettant d'ordonner les événements dans le temps. Dans (26), la locutrice développe une argumentation explication suivant un chronogramme de tâches à accomplir :

(26) (cfa-ci, KL)

bɔn se n ne sika,
like premie nga n wa yo
n to swa

ke n vie swa to,
n to swa n tran nun
n tran nun n to swa n tran nun
ke n vie n swa to
n kplan kplan swa mun
ma'a kplan kplan n bɔɔ n swa
ke n vie n bɔɔ n swa kplan

n kɔ oka be nga be le'a sika

bon, si j'avais de l'argent,
la première des choses que j'allais
faire
je vais acheter une maison,
quand j'achète une maison,
j'achète une maison pour y habiter

quand j'achète une maison,
je vais construire des maisons
je vais construire une maison à moi,
quand je finis de construire ma
maison à moi,
je vais aider ceux qui sont démunis

- L'argumentation peut aussi être un historique d'une réalité sociale approchant la narration.

(27) (cfa-ci, LA)

| | |
|--|--|
| se n ti kwɔ su kpɛngbɛn n ti kwɔ su kpɛngbɛn | Si j'étais la présidente du pays, je dis bien la présidente du pays |
| be nga bɔ be lu be'e tran swa nun be leman sika nan b'a fa tan'ni kalE | ceux qui habitent des maisons et qui n'ont pas de l'argent pour louer ces maisons |
| mɔ kɛ angwlo n'kɔ vie | et que dès que la lune (fin du mois) arrive |
| be nga be lɛ be swa be kpu be unmiɛn i sɔ sran mun yɛ n dumua n nian be ɔ | ceux qui ont leur maison les harcèlent, ce sont ceux là que je vais aider les premiers |
| n kplan swa n fa mɛn sɔ sran liɛ mun kpɔkun be bonga be kusuman | je vais construire pour donner à ces gens là et les autres aussi |

La définition de termes est mise en relief par l'usage de paraphrases qui intègrent en leur sein l'emphase (*be nga* « ceux-là », *mɔ* « qui », *mɔ'ɔ ka se ... mɔ* « soit » :

(28) (cfa-ci, KL)

| | |
|----------------------------|---|
| epi be nga be wo akpɔ n'su | et puis ceux qui sont sur la voie |
| mɔ'ɔ ka se a le piesi | soit tu as ta pièce |
| mɔ a le'a piesi | ou, plus grave, soit tu n'as pas ta pièce |
| be de ɔ sika forse | ils te prennent de l'argent forcément |
| n n tratra me | je vais les attraper eux tous |

Le discours baoulé met en jeu un lexique oblatif, avec des verbes et des destinataires équivalents à ceux du discours français, par exemple :

uka (« aider », 8 occ.), avec en complément : *bla* (« femmes ») / *yalefwɛ* (« pauvres ») ...

fa man (« donner », 6 occ.), avec en premier complément : *sika* (« argent ») / *swa* (« maison »)

et en deuxième complément : *be* (« enfants ») / *aeka m'mamun* (« orphelins »)

kplan (« construire », 4 occ.), avec en complément : *swa* (« maison »)

nian (« regarder », 3 occ.), avec en complément : *sran* (« hommes ») / *bla* (« femmes »)

/ *yalefwɛ* (« pauvres »)

nian ... lika (« s'occuper de », 2 occ.), avec en complément : *sran kwla kwla* (« tout le monde »)

ye (« faire le bien », 1 occ.), avec en complément : *be nga bɔ be di kwɔ su juman* (« ceux qui travaillent pour le pays »)

Portée sociale du discours (baoulé et français)

Du fait que les locutrices prennent au sérieux les questions posées par leurs interlocuteurs, ces discours ont une certaine portée sociale, même en situation d'entretien sollicité par le chercheur. D'une part, ce contexte où le témoin est enregistré dans ses réponses à des questions préparées s'apparente à l'interview et nous avons remarqué que, dans de tels contextes d'interview, le locuteur se sent le porte-parole d'un groupe et que son discours reflète les préoccupations de son groupe⁹. Les témoins, amenés au discours sur soi par le contexte d'interview comme par la forme des questions, maintiennent des énoncés à la première personne malgré la teneur irréaliste de la question. D'autre part, le fait que ceux-ci optent pour un discours de type oblatif plutôt que pour un discours de rêve à caractère individuel montre aussi toute la portée sociale du discours.

Du point de vue de l'interdiscours, aucune marque ne permet de développer la thèse de la polyphonie, au sens baktinien du terme, comme étant l'un des signes qui caractérisent le discours fictionnel dans notre corpus en français comme dans son correspondant baoulé. Les problèmes sociaux soulevés par les différentes personnes interviewées reviennent de façon constante dans les discours des unes et des autres, mais rien n'indique que l'énonciateur fait allusion dans l'énumération de ces problèmes sociaux à une source autre. Dans ces conditions, nous pensons que ce phénomène ne saurait être référencé de façon virtuelle à une quelconque source radiophonique, télévisuelle ou autre, même si l'intertextualité est une réalité culturelle ivoirienne.

Que dire, en revanche, des motivations / modalités oblatives, mises en relief dans le discours par une argumentation caractérisée par des actes oblatifs que le locuteur pose dans son discours à travers les verbes *oka* « aider », *fa man* « faire don », etc. N'est-ce pas là une représentation fantasmatique de la personne du locuteur qui consiste à se représenter posant des actes flatteurs pour cacher ses propres besoins ? Acte discursif à valeur essentiellement projective / prospective, l'argumentation par la fiction est la construction d'un imaginaire qui prend sa source dans la réalité présente et les expériences passées de l'énonciateur, servant « *au rééquilibrage des motivations profondes dans la délibération avec soi-même* » (Bellenger 1996 : 61). De ce fait, nous pouvons l'interpréter, d'un point de vue sémiotique, selon deux dimensions. D'une part, elle apparaît comme la réminiscence d'un mal du passé ou des conditions de vie actuelles du locuteur. Nous rencontrons alors les évocations des enfants de la rue, orphelins (*aeka m'mamun*), abandonnés de leur père, des « *sans papiers* » (*mɔ a le'a piesi*) (29), de la corruption des corps habillés (*be de ɔ sika forse* « ils te prennent de l'argent de force » (29)), ou encore celle des habitats précaires (28), des denrées alimentaires à prix inaccessibles (*gwa nan e kekle* « les prix ont augmenté » (26)).

On pourrait aussi considérer l'argumentation par la fiction comme un réconfort du locuteur à se réfugier dans un futur radieux. Ce second aspect est confirmé par les énoncés suivants, qui alternent avec les énoncés oblatifs : *n to swa n tran nun* (« j'achèterais une maison pour y habiter »), *i lie se like nga n wen m'a ye kasiën nun n si ye* (« alors ce que j'aimerais faire je le ferai »), *sran kwla kwla be*

⁹ Ainsi, lors de l'enquête cfa à Dakar, certains locuteurs nous ont dit que leur participation à l'enquête était motivée par leur désir de participation à la vie sociale (Gabriel Marie Gueye, Thierno Mame Cissé et B. A. Boutin, novembre 2008 à l'Université Cheick Anta Diop).

e bien (« tout le monde sera heureux »), la première chose, acheter une maison, la deuxième, aider les gens qui n'ont pas l'argent, la troisième monter des sociétés, puis, bon, investir partout.

Conclusion

Notre ambition était de montrer dans cette étude le fonctionnement du discours hypothétique en baoulé et en français de Côte d'Ivoire. L'analyse énonciative, inscrite dans la théorie interlinguale selon une double visée syntaxique et pragmatique, a permis tout d'abord de constater l'importance du discours hypothétique dans l'argumentation et dans l'explication. Le protocole d'enquête ne nous a pas permis d'observer le recours spontané au discours hypothétique pour les besoins d'une argumentation, puisque celui-ci était directement sollicité, mais l'inverse : un débouché argumentatif spontané pour le discours hypothétique fictionnel.

Nous avons vu en deuxième lieu que les systèmes hypothétiques du baoulé et du français se différencient au niveau morphosyntaxique par l'usage de deux systèmes TAM distincts, mais qu'ils se correspondent au niveau logico-sémantique.

En baoulé, la structure [se p (Constatif), q (Intentionnel)], sans particule énonciative après p et sans *uuun* (« alors ») avant q, a été prioritaire pour accueillir le discours hypothétique fictionnel. Le mode Intentionnel est particulièrement adéquat pour exprimer une promesse, un engagement, ou de façon générale une intention du sujet. Sans ajout d'aucun morphème énonciatif, le discours n'est cependant pas rattaché au réel.

Dans la partie en français du corpus, nous avons vu que le discours hypothétique fictionnel est majoritairement accueilli dans la structure [si (Imparfait), ('Conditionnel périphrastique')]. L'utilisation du 'Conditionnel périphrastique' [*aller_{imp} V_{inf}*] en équivalent du Conditionnel standard s'inscrit dans la préférence pour l'auxiliaition et les formes analytiques aux formes synthétiques des TAM observée dans de nombreuses zones francophones. Nous avons observé que ce 'Conditionnel périphrastique' [*aller_{imp} V_{inf}*] peut assumer une valeur déontique, de même que la valeur impérative (dans le sens d'obligation morale) apparaît avec l'infinitif, qui est parfois utilisé, non plus comme simple support de signification après l'auxiliaire *aller*, mais comme verbe principal après [si (Imparfait)].

Après cette brève étude, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier l'interférence entre le baoulé et le français en Côte d'Ivoire. Les deux langues possèdent des systèmes complexes, dans lesquels des valeurs sémantiques proches peuvent être associées à des structures diverses. Sémantiquement, on peut dire que la valeur de l'Intentionnel baoulé est équivalente, dans les discours hypothétiques fictionnels qui nous occupent, à la valeur du 'Conditionnel périphrastique' en français.

Discours vis-à-vis produits dans une situation orale, ces discours fictionnels en français de Côte d'Ivoire et en baoulé, se ressemblent au plan logico-sémantique. Lieu de subjectivèmes actualisés par des actes optatifs et / ou oblatifs, ils présentent chacun un caractère balancier qui oriente le discours vers une argumentation-explication, une argumentation-description, ou une argumentation-narration. La projection des énoncés dans l'univers social des interviewées, faite sur la base des informations fournies par le co-texte, a permis de constater que les actes oblatifs proviennent de la réminiscence d'un mal ancré dans l'univers social des locutrices et

fonctionnent comme une sorte d'évacuation des tensions causées par les conditions sociales de ces dernières

Notations générales :

Les notations ne correspondent que partiellement aux 'Leipzig Glossing Rules' du Max-Planck-Institut.

| | |
|--------------------|--|
| PRF, CST, INT, RES | morphèmes « Accompli », « Constatif », « Intentionnel », « Résultatif » |
| AUX | auxiliaire |
| 1/2/3, SG/PL | 1 ^e , 2 ^e et 3 ^e personnes du singulier et du pluriel |
| DEF, DEM | morphèmes "défini" et "démonstratif" associés à un nom. |

Les langues ivoiriennes apparaissent avec l'orthographe officielle pour l'Afrique de l'Ouest, qui ne correspond pas totalement à l'API (alphabet phonétique international).

Les exemples tirés du corpus cfa Côte d'Ivoire portent la mention « cfa-ci », suivie des initiales du locuteur.

Bibliographie

- ADAM, J.M. 1992. « Si hypothétique et l'Imparfait. Une approche linguistique de la fictionalité », *Études littéraires*, vol. 25, n° 1-2, pp. 147-166.
<<http://id.erudit.org/iderudit/501002ar>>
- ADAM J.-M. et BONHOMME, M., 1997. *L'argumentation publicitaire*, Paris, Nathan.
- BELLENGER L., 1996. *L'argumentation*, Paris, ESF.
- BOUTIN, A.B., 2007. « De et que subordonnants, et variation en français », *LINX* n° 57 : 57-68, Université Paris Ouest – Nanterre.
- BOUTIN, A.B., 2008 : « Norme endogène ivoirienne et subordination », in S. Wharton, C. Bavoux et F. Prudent (eds) : *Normes endogènes et plurilinguisme*, pp. 61-84, Editions de l'ENS.
- CREISSELS, D. et KOUADIO, N'G. J., 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, ILA.
- DISTER, A., F. GADET, R. LUDWIG, C. LYCHE, L. MONDADA, S. PFÄNDER, I. SKATTUM. 2008. « Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien) », *Revue de linguistique romane* Strasbourg, Société Linguistique Romane, 72, 295-314.
- KNUTSEN, A. M., 2007. *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Etude d'un continuum linguistique et social*. Thèse de doctorat, University of Oslo, (Acta Humanoria)
- KOUADIO, N'G. J., 2000. « Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique », *Studies in African Linguistics*, Vol. 29, 1, pp. 75-90.
- RIEGEL, M. et alii., 2008. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- TYMIAN J. et alii., 2003. *Dictionnaire baoulé français*, Abidjan, NEI.